

Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le lundi 22 juin 2015 à 19H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Madame Raymonde Plamondon
Maire
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault
Madame Karine Pageau
Madame Noëlle Jodoin

Madame Martine Lavoie
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Jean-Guy Jacques

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

- 1- Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adjudication de la soumission pour les ponceaux du rang de l'Égypte.
- 4- Demande de la Municipalité d'Upton pour l'entretien d'hiver de la partie municipale du 11^e rang.
- 5- Mise en demeure contre Ferme du Carré inc.
- 6- Embauche de la coordonnatrice et des animateurs du camp de jour.
- 7- Demande de soumission pour le dek-hockey (excavation, plateforme et éclairage).
- 8- Fête nationale (stationnement).
- 9- Antécédents judiciaires.
- 10- Demande de monsieur Stéphane Beaulac (révision de tarification de la salle communautaire).
- 11- Projet de remplacement des balançoires à bascule.
- 12- Dossier monsieur Réjean Lalumière.
- 13- Lettre de madame Nicole Désourdy.
- 14- Festival HardCandy.
- 15- Embauche d'un étudiant pour la saison estivale (15 à 20 heures/semaine)
- 16- Période de questions.
- 17- Levée de l'assemblée.

Révocation de l'avis de convocation

Les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été signifié conformément à l'article 156 du Code municipal.

Considérant que les élus sont tous présents et conformément à l'article 153 du Code municipal,

Résolution 233-06-2015

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de révoquer l'avis de convocation.

Adoption de l'ordre du jour proposé

Résolution 234-06-2015

Il est proposé par madame Karine Pageau, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour proposé et de rajouter :

Festival HardCandy

Ouverture d'un poste pour l'embauche d'un étudiant en été (15 à 20 heures).

Adjudication de la soumission pour les ponceaux du rang de l'Égypte

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a demandé des soumissions par voie d'invitation écrite pour l'acquisition de ponceaux transversaux à être installés dans le rang de l'Égypte;

Considérant qu'a soumissionné Centre du ponceau Courval;

Résolution 235-06-2015

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Jean-Guy Jacques et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adjuger la soumission à Centre du ponceau Courval étant la soumission la plus basse conforme au montant de 60,321.63\$, taxes incluses. La dite soumission sera valide conditionnellement à ce que le règlement d'emprunt soit approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Demande de la Municipalité d'Upton pour l'entretien d'hiver de la municipale du 11^e rang

Les élus prennent connaissance de la demande de la Municipalité d'Upton à l'effet que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton entretienne la partie municipale d'Upton du 11^e rang durant l'hiver.

Considérant que la partie municipale du 11^e rang d'Upton représente une longueur de 0.49 kilomètre;

Considérant que le contrat avec Excavation F. Paquette ltée est de 1,593\$ du kilomètre;

Considérant que les travaux consistent à l'ouverture, l'entretien, le sablage et le déglacage de cette partie de chemin;

Résolution 236-06-2015

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de charger à la Municipalité d'Upton un montant de 858.50, taxes nettes pour l'ouverture et 319\$, taxes nettes pour l'abrasif pour l'année 2015-2016 et de rajouter au contrat avec Excavation F. Paquette ltée une longueur de 0,49 kilomètres au montant de 1,593.00\$ du kilomètre.

Mise en demeure contre Ferme du Carré

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton doit acquérir une parcelle de terrain de Ferme du Carré suite à l'élargissement du 9^e rang;

Considérant que les propriétaires de Ferme du Carré inc. ont signé un acte d'accord afin de céder cette parcelle de terrain;

Considérant l'arpentage effectué par Daniel Touchette, a.g.;

Considérant qu'à maintes reprises, des interventions et informations ont été signalées à Ferme du Carré inc. afin de signer l'acte de cession chez le notaire et que les propriétaires ne donnent pas suite à nos revendications afin de régulariser et finaliser le dossier du 9^e rang;

Résolution 237-06-2015

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater Me Bernadette Doyon, avocate, afin de mettre en demeure les propriétaires de Ferme du Carré inc. pour qu'ils signent l'acte de cession chez le notaire à défaut de quoi la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton procèdera par voie de son avocate à une requête en passation de titre à la Cour Supérieure du Québec.

Embauche de la coordonnatrice et des animateurs du camp de jour

Résolution 238-06-2015

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Karine Pageau et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'embaucher :
Madame Patricia Labrecque : Coordonnatrice
Mesdames Alexandra Morel, Angie Samson, Nykytha Brodeur Leblanc, Andrée-Ann Simard, Mickaela Synett et monsieur Tommy Cosperec à titre d'animatrices et d'animateur pour le camp de jour et ce selon les salaires établis.

Demande de soumissions pour le Dek-Hockey (plateforme et éclairage)

Considérant que les soumissionnaires actuels ne peuvent soumissionner pour effectuer l'excavation, la plate-forme et d'éclairage pour l'infrastructure du hockey-balle;

Résolution 239-06-2015

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de demander des soumissions par voie d'invitation écrite pour effectuer les travaux de plate-forme et d'éclairage.

Fête Nationale (stationnement)

Considérant que les Loisirs de Saint-Valérien organisent des activités afin de souligner la Fête Nationale le 27 juin 2015;

Considérant qu'il faut avoir plus d'espace pour le stationnement;

Résolution 240-06-2015

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser le stationnement sur le terrain de soccer lors de l'activité de la Fête Nationale le 27 juin 2015.

Antécédents judiciaires

Considérant qu'il faut vérifier les antécédents judiciaires des personnes qui travaillent au camp de jour et des pompiers;

Résolution 241-06-2015

Il est proposé par madame Karine Pageau, appuyé par monsieur Jean-Guy Jacques et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater Me Bernadette Doyon, procureur de la municipalité, à effectuer les recherches d'antécédents judiciaires pour la somme forfaitaire de 200\$.

Demande de monsieur Stéphane Beulac (révision de tarification de la salle communautaire)

Les élus prennent connaissance de la demande de monsieur Stéphane Beulac à l'effet que ce dernier souhaite louer le centre communautaire pour 3 jours mais au tarif de 2 jours.

Résolution 242-06-2015

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de refuser la demande de monsieur Stéphane Beulac afin de ne pas causer de précédent envers les autres locataires du centre communautaire.

Projet de remplacement des balançoires à bascules

Les élus prennent connaissance des choix et prix des balançoires à bascule nouvelle génération.

Résolution 243-06-2015

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par madame Karine Pageau et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'acheter une balançoire à bascules L-9717, 8 places de couleur bleu avec des sièges rouges pour la somme de 1,753.37\$, taxes incluses.

Dossier monsieur Réjean Lalumière

ATTENDU QUE la municipalité est partie dans les dossiers numéros 542148-62B-1405, CN2014-1468 et 141561126;

ATTENDU QUE les parties ont choisi de régler ces litiges à l'amiable;

ATTENDU QU'une entente est intervenue entre les parties;

Résolution 244-06-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE MÉNARD, APPUYÉ PAR MADAME MARTINE LAVOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver la transaction intervenue dans les dossiers numéros 542148-62B-1405, CN2014-1468 et 141561126;

D'autoriser le directeur général à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la transaction et d'entériner la signature de celle-ci par le directeur général et le procureur de la municipalité.

Lettre de madame Nicole Désourdy

Le conseil municipal prend acte de la lettre de madame Nicole Désourdy relativement à la haie de monsieur Jean-Louis Briand.

Festival HardCandy

Considérant la présentation d'un projet d'un festival de musique soumis par la compagnie 9268 8001 Québec inc.;

Considérant que ce projet consiste à créer un événement clé en main pour ce festival de musique qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2015;

Résolution 245-06-2015

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par madame Karine Pageau et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

- de prêter le terrain des loisirs gracieusement;
- d'autoriser la compagnie 9268 8001 Québec inc. à organiser un festival de musique sur le terrain municipal des loisirs;
- d'utiliser le terrain des loisirs du 3 au 6 septembre inclusivement;
- d'utiliser le terrain de soccer comme stationnement;
- d'autoriser madame le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-valérien-de-Milton, toute entente avec la compagnie 9268 8001 Québec inc. relativement à la tenue de ce festival;
- d'informer notre assurance de l'événement prévu.

Ouverture d'un poste pour l'embauche d'un étudiant en été (15 à 20 heures).

Résolution 246-06-2015

Il est proposé par madame Karine Pageau, appuyé par monsieur Jean-Guy Jacques et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'ouvrir un poste pour la saison d'été pour l'embauche d'un étudiant à raison de 10 à 20 heures semaine. La personne devra avoir au moins 17 ans et avoir son permis de conduire valide.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

Levée de l'assemblée

Résolution 247-06 -2015

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Jean-Guy Jacques et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 20H30.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Raymonde Plamondon, maire, ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.